

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC595

présenté par
Mme Charvier, rapporteure

ARTICLE 14

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« et suivants »

la référence :

« à L. 970-4 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.